

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.030

L'An deux Mille Quinze, le 10 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 3 avril 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 3 avril 2015

ETAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
M. Pierre PAPEIX représenté par M. R-L. CHABASSE
M. Thierry REGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ETAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Florence DEAU, M. Gilbert LOUX

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DENOMINATION DE VOIE – QUARTIER MARNE YEUSE : RUE ASSIA DJEBAR

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : 2 ABSTENTIONS

UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer la voie faisant la liaison entre le boulevard de la Marne et la rue André MALRAUX en contournant le projet "Cosy" 72 boulevard de la Marne, de la façon suivante :

Ø Rue Assia DJEBAR

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission culturelle, en date du 23 mars 2015,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer à la voie faisant la liaison entre le boulevard de la Marne et la rue André MALRAUX, en contournant le projet "Cosy" 72 boulevard de la Marne, le nom suivant :

Ø Rue Assia DJEBAR

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 avril 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO

